



**COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE LA MARNE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CDE 51**

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le jeudi 05 décembre 2024. Ouverture de l'AG à 20h20.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Etaient présents : pour le CRE Grand Est : DUCHATELET Agnès, MATRAS Guy ; DUTREUX Fabrice ; BOITTE Maxime ; ESTIER Juliette ; MECHERRI Patrick

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CDE 51 pouvaient voter par correspondance ou en ligne selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2023-2024
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2023-2024
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2023-2024
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CDE 51.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	46	503
Nombre de votants	4	70

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2023-2024

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	70	100%
Non	0	0%
Vote blanc	0	-

Vote n°2 – J’approuve les rapports financiers et quitus 2023-2024

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	70	100%
Non	0	0%
Vote blanc	0	-

Vote n°3 – J’approuve le budget prévisionnel 2025

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	70	100%
Non	0	0%
Vote blanc	0	-

L’ensemble des résolutions soumises à l’Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

Point n°4 – Questions diverses

Aucune question n’ayant été communiquée, le président lève la séance.

La séance est levée à 20 heures 41.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

DUTREUX Fabrice
Président du CDE 51



ESTIER Juliette
Secrétaire Général du CDE 51

